

## La participation de l'homme ordinaire en démocratie : histoires vraies sur le site web « Raconter la vie » de Pierre Rosanvallon.

Salomé-Jill Peigney

Cet article s'inscrit dans un travail portant sur la représentation de l'homme ordinaire. Celui-ci regroupe le projet « Raconter la vie » de Pierre Rosanvallon qui fait l'objet de cet article, et un ouvrage de Physiologies, intitulé *Les Français peints par eux-mêmes*. Une physiologie est une « caricature de mœurs » qui dresse le portrait d'un « type social » français sous la forme d'un texte descriptif accompagné de gravures. Le livre, en huit tomes, est annoncé comme une représentation exhaustive de tous les « types sociaux » qui existent en France au XIX<sup>ème</sup> siècle. L'entreprise est de grande envergure : cinq tomes sont consacrés à Paris, et trois à la province.

Dans les Physiologies, les auteurs sont des écrivains et journalistes qui sont considérés comme possédant une capacité d'écrire, de dessiner, et plus généralement de représenter que le reste des Français n'a pas. Les auteurs ne sont pas envoyés à un endroit de la France pour recenser les « types » que l'on peut y trouver : chacun est originaire de la région qu'il « représente ». Il s'agit ici de dresser des portraits de « types » : ostensiblement stéréotypés, construits dans un langage qui singe un répertoire à la fois botanique, scientifique, et littéraire : Balzac y participe et la Comédie Humaine n'est pas loin, qui dresse à la fois des portraits individuels pour les insérer dans des fresques sociales.

Dans le projet de Pierre Rosanvallon, un site web participatif et une collection de livres publiés en partenariat avec les éditions du Seuil, portant tous deux le projet et le nom de « Raconter la vie » et lancés en 2014, il s'agit justement de ne pas donner le pouvoir de représentation, puisque c'est de cela qu'il s'agit, aux spécialistes de la représentation. Il s'agit ici, non pas de représenter la société, mais de représenter l'invisible. Pierre Rosanvallon dit vouloir par son projet redonner la parole à ceux qui sont « invisibles », dans une perspective « démocratique » : il s'agit de « déchiffrer la société »<sup>1</sup>, pour que « chacun soit pris en compte ».

Ici ce sont les individus qui se représentent eux-mêmes : ce sont eux qui écrivent pour dire toute la spécificité de leur vie. Sur le site web, tout internaute peut écrire un texte de 5 000 à 40 000 qui est

---

<sup>1</sup> Pierre Rosanvallon, *Le parlement des invisibles*, p.12

ensuite publié sur le site - après lecture et correction potentielle par l'équipe éditoriale - sous forme de e-book téléchargeable gratuitement par n'importe quel autre internaute. Il peut alors également faire l'objet de commentaires.

L'autre élément de ce projet est une collection de livres imprimés issue d'un partenariat avec les éditions du Seuil : chaque mois, un nouveau livre est publié et distribué dans les canaux ordinaires d'édition et de mise en vente de livres dans les librairies. Cette collection « mêle témoignages, analyses sociologiques, enquêtes journalistiques, enquêtes ethnographiques et littérature » dans des livres de même format, de même longueur et de même prix. L'objet est bien toujours dans cette collection de témoigner d'aspects négligés de vies ordinaires. Mais ici ce n'est pas l'homme ordinaire qui raconte sa vie. Celui qui écrit est un témoin « spécialisé », à l'oeil aiguisé. Les auteurs sont en effet des écrivains, des journalistes, des chercheurs, des « professionnels de la représentation » qui prennent pour objet un aspect de l'ordinaire « invisible » : il peut s'agir de suivre des hommes ordinaires pendant une certaine période pour raconter leurs conditions de vie méconnues, comme le fait Eve Charrin pour les chauffeurs-livreurs, Ivan Jablonka pour les esthéticiennes, par exemple. D'autres décrivent leur propre vie, comme le physicien Sébastien Balibar raconte sa vie quotidienne de chercheur. Cécile Coulon, écrivaine, raconte sa jeunesse à la campagne.

C'est Pierre Rosanvallon qui ouvre la collection avec un livre-manifeste intitulé *Le Parlement des invisibles*, dans lequel il expose les raisons de la création du projet, ses ambitions, son fonctionnement, et égrène différentes entreprises littéraires qui ont eu pour objet de décrire des vies méconnues. Le projet recouvre deux dimensions selon Pierre Rosanvallon.

D'abord, il s'agit de permettre aux individus de *se* raconter. Chacun peut en effet écrire son propre texte, dont il décide du contenu, et auquel son nom sera attaché. C'est en quelque sorte permettre aux individus de se représenter eux-mêmes : ils peuvent se raconter dans leur singularité, choisir de raconter ce qu'ils veulent dans un esprit d'authenticité. Car les invisibles ne mentent pas : ils ne sont pas habitués à être représentés et à s'exprimer, ils n'ont pas l'habitude ni la connaissance de la représentation. S'ils ont une tribune, c'est donc pour se raconter « dans la vérité et la spécificité de [leur] condition »<sup>2</sup>. Il s'agit pour les individus qui racontent leur vie sur le site « de se réap-

---

<sup>2</sup> Pierre Rosanvallon, *Le Parlement des invisibles*, p.11

propreur leur existence et de se situer dans le monde »<sup>3</sup>, parce qu'ils décident ainsi de la manière dont ils apparaissent dans un récit qui est vu et lu dans un espace médiatique. Il n'y a alors pas dans ce projet de catégories stéréotypées selon Pierre Rosanvallon, mais il y a des catégories plus adaptées à la réalité de ce que les invisibles vivent au quotidien. Sur le site, les récits sont en effet classés dans des catégories comme « changement de vie », « vivre low cost », « être au service des riches », « passions », « métiers » entre autres.

L'autre dimension de ce projet souhaitée par son fondateur est complémentaire à la première ; c'est une fonction démocratique. Se raconter permet non seulement aux individus de disposer d'un espace d'expression, mais cela permet aussi de mieux connaître chacun des autres membres de sa société. Les gouvernants peuvent ainsi mieux « lire » la société pour prendre des décisions qui soient adaptées à celle-ci, mais cela permet aussi aux membres de cette société de mieux se connaître les uns les autres et donc de se faire confiance et de constituer un monde commun.

Pierre Rosanvallon détaille également dans son livre-manifeste les origines du projet, mélange de mal-être des individus dans une société qui semble les ignorer et de démocratie mise en danger par la défiance qui règne entre ses membres : « Une impression d'abandon exaspère et déprime aujourd'hui de nombreux Français. [...] Ils se sentent exclus du monde légal, des institutions et des médias. »<sup>4</sup>. L'invisibilité dont il est ici question est définie comme étant à la fois sociale et politique. L'invisibilité médiatique même si elle est mentionnée n'est qu'effleurée dans le livre de Pierre Rosanvallon qui considère surtout l'invisibilité *en démocratie*, qui semble donc synonyme d'invisibilité sociale et politique.

L'invisibilité résulterait d'abord des difficultés qui tiennent au système démocratique en tant que tel : la distinction entre le peuple comme souverain et donc comme corps unifié, et le peuple comme ensemble d'individus dont l'idéal moderne est de valoriser l'autonomie et les droits. Aussi, pour lui, la société moderne est plus illisible car elle est davantage constituée de parcours individualisés et non plus structurée par des corps qui déterminaient des vies semblables selon la catégorie sociale à laquelle les individus appartenaient.

---

<sup>3</sup> *Ibid.*, p.23

<sup>4</sup> *Ibid.*, p.9

Il est également question de connaissance mutuelle des membres d'une démocratie entre eux, parce que cela permet d'instaurer la confiance, et donc de mieux vivre ensemble : « Une société ne peut mettre en oeuvre la redistribution, développer des mécanismes de solidarité et de réciprocité, s'il ne règne pas un certain degré de confiance en son sein. »<sup>5</sup> Chacun resterait donc replié sur lui-même et la vie en société, la constitution d'un monde commun s'effriterait sans connaissance des autres et sans confiance.

Il s'agit donc ici d'une invisibilité politique, en ce que l'élection des représentants ne permet pas d'exprimer toutes les attentes des électeurs. Aussi parce que les partis se professionnalisent et ne connaissent pas ainsi les besoins et les « réalités » de ceux qu'ils gouvernent.

Il s'agit également d'une invisibilité sociale, en ce que les individus qui sont membres d'une démocratie ne se connaissent pas les uns les autres et ne peuvent ainsi pas « faire société ».

Il s'agit aussi et surtout d'une invisibilité sociale en ce que les individus se sentent « oubliés, incompris »<sup>6</sup>, plus généralement, ils ne se sentent pas représentés, et donc pas pris en compte.

Pour pallier à ces différentes invisibilités, Pierre Rosanvallon propose une visibilité que je définirais surtout comme étant médiatique. Le projet « Raconter la vie » tient en effet à la création de deux espaces médiatiques que sont une collection de livres imprimés et un site web participatif. Les personnes qui se racontent et sont racontées dans ces deux espaces sont donc « rétablies » dans une visibilité médiatique qui leur était déniée par les médias de masse.

La visibilité mêle les « préoccupations de la vie personnelle et sociale »<sup>7</sup> : il s'agirait donc de rendre visibles les individus qui constituent la société démocratique française à ses propres yeux et aux yeux de ses gouvernants, en établissant une visibilité à la fois personnelle, qui s'attache à l'individu, et sociale, qui s'attache à la vie en société. Il s'agit donc d'établir une même reconnaissance aux yeux de la société et aux yeux des gouvernants par une connaissance à la fois personnelle et sociale des individus.

---

<sup>5</sup> Pierre Rosanvallon, *Le parlement des invisibles*, p.30

<sup>6</sup> *Ibid.*, p.9

<sup>7</sup> Pierre Rosanvallon, *Le Parlement des invisibles*, p.25

Je définirai les notions de visibilité et d'invisibilité selon les travaux conduits par John B. Thompson, Olivier Voirol et Axel Honneth. Ce dernier notamment aborde la question de la visibilité par l'ethnométhodologie qui permet d'analyser la visibilité de manière pratique et de ne pas rester dans une conception optique-sensorielle qui ne prend pas en compte l'espace public comme canal de visibilité sociale. Il s'agit ici donc de définir la visibilité du point de vue historique et politique et d'interroger, de manière pratique donc, ce qui concourt à la visibilité ou à l'invisibilité d'un objet au sein d'une société : « Le caractère pratique de la visibilité, l'organisation de l'attention sur certaines activités ou sur certains thèmes, relèvent d'opérations de constitution du visible qui ont également une dimension normative, morale et politique. » Ainsi, l'invisibilité sociale est traitée comme une recherche sur « les processus par lesquels des groupes sociaux, généralement définis en termes de capital économique, de genre ou de statut, bénéficient ou non d'une attention publique ».

Pierre Rosanvallon dans *Le Parlement des invisibles* dit vouloir « redonner leur dignité » aux invisibles en leur permettant de s'exprimer librement sur le site et ainsi de se représenter eux-mêmes dans la « vérité et la spécificité de [leur] condition »<sup>8</sup>. Redonner leur dignité à des individus qui étaient mal représentés, ou bien pas du tout représentés, c'est donc prêter attention à leur existence, et rendre important le fait qu'on ne se méprenne pas sur eux. C'est peut-être ainsi que cette « dignité » vient s'imbriquer à la « visibilité ». Permettre à quelqu'un d'être visible en lui donnant la parole, c'est permettre à cette personne d'être appréhendée selon ce qu'elle estime la définir le mieux. Alors, se faire imposer des catégorisations soit obsolètes, soit réductrices, soit tout simplement qui ne conviennent pas aux personnes qui y sont ainsi inscrites, c'est leur enlever le pouvoir de se définir elles-mêmes pour apparaître aux yeux des autres.

En 1960, Jean Rouch et Edgar Morin ont tourné un film, *Chronique d'un été*, sans scénario et sans dialogue auparavant préparés, dans lequel ils ont invité quelques-uns de leurs amis à y « jouer leur propre rôle ». Personne n'ignore la présence de la caméra qui prend un effet de catalyseur, car chacun cherche comment se représenter aux autres en jouant son propre rôle. Finalement, Edgar Morin

---

<sup>8</sup> *Ibid.*, p.11

même s'il ne parle pas explicitement de « dignité » sera déçu que ses amis qu'il voulait « voir *reconnus* ont été parfois *méconnus* »<sup>9</sup>. Difficulté de se représenter soi-même et davantage de représenter les autres, par des images, des textes ou dans la vie... Difficile opération que la représentation!

Je n'ai pas négligé de me pencher sur l'ouvrage de Guillaume le Blanc, *L'invisibilité sociale*, son intitulé était trop criant de rapport à mon sujet. Le philosophe fait d'ailleurs partie des auteurs de la collection « Raconter la vie » : il a écrit *La femme aux chats*, où il raconte l'histoire d'une inspectrice des impôts qui élève des chats birmans. Son essai sur l'invisibilité sociale m'a paru trop « philosophique » pour s'insérer dans mon approche que je voulais davantage inscrire dans l'étude des tentatives de « mise en visibilité » que dans la réflexion sur l'invisibilité elle-même. C'est plutôt dans les propos de Edgar Morin que j'essaierai de définir la reconnaissance sociale : après tout, des individus, même s'ils sont amis de Jean Rouch et Edgar Morin - deux intellectuels, deux individus « visibles » - mais qui ne sont pas des acteurs professionnels, qui sont tourneur chez Renault, secrétaire, étudiants en philosophie ou récents bacheliers, entre autres, mais surtout, qui jouent leur propre rôle devant la caméra, peuvent être considérés comme des « invisibles ». Le fait de leur donner le « contrôle » de leur représentation peut être mis en parallèle avec le fait de donner la plume (ou plutôt le clavier) à des personnes qui n'ont pas d'espace où ils peuvent se représenter eux-mêmes aux yeux des autres.

Il s'agit dans cet article d'interroger le projet « Raconter la vie » en ce qu'il se définit comme donnant une visibilité aux invisibles et, partant, en ce qu'il définit la visibilité ainsi construite comme conforme à la réalité. Mon approche est ici à la fois sémiologique, sociologique et anthropologique, en ce qu'elle interroge la place qui est donnée aux « hommes ordinaires » qui s'expriment sur le site et qui sont racontés dans la collection. Les textes qui sont produits dans le cadre de ce projet, le site web et les livres imprimés, comportent d'ailleurs respectivement les formules « le roman vrai de la société d'aujourd'hui » et « le roman vrai de la société française »...

C'est cette « vérité » que je voudrais interroger ici, parce qu'elle me semble à la fois revêtir une notion d'« authenticité » qui serait l'apanage des individus « invisibles ». Ces derniers semblent colorer les récits qui leur sont attribués d'une « condition ordinaire » qui les dialectise ainsi : l'homme

---

<sup>9</sup> MORIN Edgar, *Chronique d'un été*. Paris, Interspectacles, 1961

ordinaire, c'est celui qui a l'air de ne pas se distinguer des autres, qui ne semble pas digne d'intérêt, alors qu'en fait, son existence est digne de récits très riches mais elle est méconnue.

Cette « découverte » de chacun est ainsi, à mon sens, créatrice d'une dialectique de l'ordinaire dans ces images : dans chaque récit, il s'agit de dire qu'*en fait*, les individus ne sont pas si ordinaires que cela. Pourquoi « en fait »? Il me semble qu'il y a quelque chose de l'ordre du « voir sur place » ici. Il s'agit ainsi de se demander pourquoi les représentations prenant pour objet l'ordinaire, et d'autant plus l'invisible, sont considérées comme plus authentiques, mais également, pourquoi le fait de construire des représentations dites plus « authentiques », plus « vraies » des individus leur redonnerait leur dignité.

Mon analyse porte sur le site web « Raconter la vie », non seulement dans le discours par lequel il se présente, ainsi que son arborescence, la manière dont les récits sont présentés et compilés, mais aussi en analysant un récit en particulier publié par Elsa Heliau, qui s'intitule *Dans un call-center*. L'analyse du projet serait incomplète si elle ne comportait pas un livre imprimé de la collection : j'ai choisi pour ce faire *Regarde les lumières, mon amour* de Annie Ernaux, paru en mars 2014. Dans ce livre, l'écrivaine tient le journal de ses allées et venues au supermarché pendant une année. Bien sûr, *Le Parlement des Invisibles* de Pierre Rosanvallon a également permis de nourrir une grande partie de ma réflexion.

Je commencerai par interroger la « visibilité » que donne le projet aux « invisibles » qui y sont ciblés. En éclairant mes propos des recherches de Olivier Voirol sur la visibilité et l'invisibilité dans l'espace public, il s'agira d'éclairer les notions de « connaissance » et de « reconnaissance » des récits ainsi mis en visibilité et de comprendre le lien qui permet d'attacher ces deux termes. Cette première partie traitera donc de la place de ces récits dans l'espace public médiatique où ils sont publiés et partagés. Je pourrai ensuite me pencher davantage sur ces récits en eux-mêmes, en posant et en approfondissant un principe qui me semble structurer le projet « Raconter la vie » qui consiste à « se raconter pour se représenter », pour mieux voir comment ce principe se déploie dans les récits qui sont ainsi créés. Cela m'amènera justement à voir que l'homme invisible n'est pas si ordinaire qu'il n'y paraît, puisque dès que l'on « rentre dans la vie des gens », l'on découvre que chacun « bricole » et « braconne ». Nous verrons justement ensuite que ce « bricolage » de chacun dans sa vie « concrète » est rendu sensible par un langage du vécu, un langage de témoignage qui est plutôt attribué aux récits publiés sur le site web, par contraste avec les récits qui sont écrits par des « pro-

fessionnels » de la représentation qui sont eux imprimés et cantonnés à la « collection ». Que cette parole semble ainsi plus « brute » et donc plus authentique.

Avant de parler de ces récits, de leur contenu et de leur mise en forme, il convient d'abord de parler de leur place et de leur « visibilité » : après tout, c'est de « mise en visibilité » d'« invisibles » dont il s'agit ici. Il est donc important de situer le projet dans l'espace public, et donc de démêler les différentes visibilités, sociale, médiatique, et politique, celui-ci met en jeu.

### ***Des récits d'« invisibles » mis en visibilité : de la connaissance à la reconnaissance***

Sans dispositif technique, la visibilité d'une action dépend de considérations spatiales et temporelles : il faut être à un endroit précis et à un moment précis pour voir ce qui s'y déroule. Les individus dans cette perspective sont visibles pour les personnes qui vivent au même endroit et au même moment. L'espace public est donc défini ici comme l'endroit où les gens se rencontrent physiquement, où il y a un face-à-face : la rue, le café, l'école, le lieu de travail, par exemple. Olivier Voirol le souligne en pointant la différence que l'avènement des médias - correspondant selon lui à la création du premier journal imprimé - instaure dans le rapport des individus au social : « Les médias de communication permettent de surpasser les frontières temporelles et spatiales caractéristiques de l'interaction située : la distanciation spatiale ne requiert plus la distanciation temporelle, ce qui mène à une reconfiguration de l'expérience quotidienne par l'extension de la sphère d'attention possible. »<sup>10</sup>

Suivant le raisonnement que l'auteur propose à propos de la visibilité, l'espace public dans une société où existent des médias est donc constitué de l'espace public immédiat, donc des lieux où les individus se voient en face-à-face, et de l'espace public médiatique. Ce qui apparaît dans les médias est alors trié par des professionnels qui établissent une hiérarchie de ce qui est digne d'attention et ce qui ne l'est pas. Cette hiérarchie est alors reproduite car le métier se professionnalise et les journalistes s'habituent à apprendre « ce qu'on attend d'eux ». Il y a donc des thèmes, des sujets, des individus qui sont visibles et d'autres non.

---

<sup>10</sup> Olivier Voirol, « Les luttes pour la visibilité. Esquisse d'une problématique », in *Réseaux* 2005/1 (n° 129-130), p. 89-121.



Axel Honneth a également largement travaillé sur la visibilité et l'invisibilité et aborde ces notions sous le prisme de l'ethnométhodologie qui lui permet de leur donner une couleur pratique en les analysant dans la sphère publique. Il définit l'invisibilité comme quelque chose qu'on ne voit tout bonnement pas, alors que la visibilité comporte une dimension de connaissance. Si l'on ne connaît pas, on ne voit pas : « Je suggère donc que la visibilité physique implique une forme élémentaire d'identifiabilité individuelle et représente en conséquence une forme première, primitive, de ce que nous appelons « connaître » (*Erkennen*). »<sup>11</sup>

En imbriquant les réflexions de ces deux auteurs, je peux dès maintenant établir deux constats. D'abord, les individus qui sont « invisibles » dans une société sont des personnes qui ne sont pas jugées dignes d'attention par les médias. Aussi, des personnes qui ne sont pas représentées dans les médias ne sont ainsi pas connues par d'autres personnes que celles qui les connaissent « en face-à-face », dans leur espace public immédiat.

Considérons ici les médias dans une conception plus large que les seuls « médias de masse », et donc dans une acception qui vise davantage un procédé de communication, de diffusion ou de distribution d'informations. Dans cette perspective, le site web et la collection de livres qui constituent le projet « Raconter la vie » peuvent être considérés comme des moyens de médiatisation dans le sens de « publicisation » (rendre public) les vies racontées qu'ils portent.

Axel Honneth poursuit : « Contrairement à la connaissance qui est un acte cognitif non public, la reconnaissance dépend de médias qui expriment le fait que l'autre personne est censée posséder une « valeur » sociale. »<sup>12</sup> Pierre Rosanvallon fait un usage répété de ce pont entre connaissance et reconnaissance dans *Le Parlement des invisibles*. C'est même par là que passe pour lui le rétablissement de la dignité de ces personnes invisibles : « [Le site] donnera [aux vies sorties de l'anonymat, de l'oubli ou de l'indifférence] une dignité en les faisant connaître et reconnaître. »<sup>13</sup> Il ne s'agit pas de dire que ces personnes font bien leur travail, conduisent bien leur vie, ou même plus simplement d'évaluer ce qu'elles disent dans leurs récits, mais seulement de prendre en compte ces vies

---

<sup>11</sup> Axel Honneth, « Invisibilité : sur l'épistémologie de la « reconnaissance » », *Réseaux* 2005/1 (n° 129-130), p. 39-57.

<sup>12</sup> *Ibid.*

<sup>13</sup> Pierre Rosanvallon, *Le Parlement des invisibles*, p.62

comme existant dans notre société et comme la constituant à part entière à l'instar d'autres vies plus « visibles » dans l'espace public. Le rétablissement de cette visibilité, de cette part prise à la visibilité publique est surtout celle d'un rétablissement de ceux qui constituent la société. C'est peut-être donc cela, « faire société » : c'est considérer que ceux qui contribuent à constituer la société dans laquelle ils vivent sont reconnus comme tels par les autres. Il me semble que c'est ainsi que l'on peut définir la visibilité comme connaissance et, ainsi, comme reconnaissance.

Pierre Rosanvallon donne dans *Le Parlement des invisibles* des exemples d'entreprises antérieures qui avaient pour but de rendre visibles des vies négligées. Il fait mention de journaux fabriqués par le monde ouvrier, pour le monde ouvrier, qui se sont ainsi constitué au XIX<sup>ème</sup> siècle des « représentants » alors qu'ils n'avaient pas encore obtenu le droit de suffrage. Parce que prendre sa vie en main, c'est prendre en main les conditions dans lesquelles on apparaît au reste du monde. Ainsi, des ouvriers se sont mis à écrire leurs conditions de travail. Les rédacteurs de l'*Atelier*, un de ces journaux ouvriers, qualifiaient ainsi leur démarche : « ce sera moins bien dit, mais ce sera vrai ». Il semble que ce soit une constante pour les personnes qui se représentent elles-mêmes en se racontant : la « représentation » est ainsi produite « à la source ».

### *Se raconter pour se représenter*

Il s'agit par exemple de redéfinir le nouveau monde ouvrier qui n'est plus constitué d'ouvriers comme il en existait en masse dans les « forteresses ouvrières du capitalisme industriel »<sup>14</sup> mais plutôt de chauffeurs, de livreurs, de manutentionnaires, de préparateurs de commande, de réparateurs à domicile, entre autres. Ces ouvriers-là ne sont pas visibles en tant que « monde ouvrier d'aujourd'hui ». C'est pour cela que, dit Pierre Rosanvallon, raconter ce travail invisible, « en dessiner et en détailler les traits, c'est sortir ceux qui le composent du repli sur eux-mêmes et mettre un terme à leur sentiment d'abandon »<sup>15</sup>.

---

<sup>14</sup> *Ibid.*, p.24

<sup>15</sup> Pierre Rosanvallon, *Le parlement des invisibles*, p.25

C'est donc en rendant sensible quelque chose qu'on le rend visible à ceux qui ne peuvent pas le voir de visu, dans leur sphère publique immédiate. « Une visibilité médiatisée est une relation entre une portion du monde perçue par un médiateur, objectivée dans des supports (textes, sons, images fixes ou mouvantes), et expérimentée par un sujet à partir de son regard propre, inscrit dans son univers moral-pratique. Le médiateur traduit sa manière de voir une situation singulière et l'objective sous forme de récit. [...] De son côté, le sujet qui fait usage de ces supports symboliques en les interprétant n'a pas accès aux situations concrètes construites par le regard médiateur et les expérimente donc à partir de ses propres catégories de pertinence – qui opèrent elles-mêmes, inévitablement, à partir du prisme des catégories de construction du visible injectées dans le travail de médiation. En d'autres termes, il construit sa connaissance de situations où des expériences spécifiques, dont il n'a souvent aucune connaissance pratique et immédiate, à partir de la construction du visible opéré par le médiateur. »<sup>16</sup>

Pour dire et dessiner les détails d'un travail, d'un aspect d'une vie « invisible » pour justement la rendre visible, il faut donc voir « en vrai », pouvoir scruter ce détail particulier pour le représenter. La présence, ou du moins l'impression que l'auteur - le médiateur de la visibilité - a été présent, en face de l'objet qu'il rend visible en le racontant, en le décrivant, authentifie cet objet. Cependant, et l'extrait du texte de Olivier Voirol reproduit ci-dessus nous conforte dans cette idée, représenter, donc reproduire ce que l'on a vu, vécu, être médiateur entre une visibilité « du réel » et une visibilité « médiatique ». C'est donc objectiver cette visibilité « du réel », non pas dans le sens de la neutraliser, mais de la prendre pour objet, et d'en constituer un récit. Il faut donc s'emparer d'un objet et lui donner une forme visible autre part que dans le réel, en forger une reproduction. Il faut savoir mettre en forme un récit. Savoir objectiver les choses, justement, sans nécessairement être un professionnel de la représentation, mais être habitué à la mise en représentation des choses.

Chacun connaît cependant la mise en représentation, non pas médiatique du réel, qui est une mise en représentation particulière, mais la présentation de soi. Dans la sphère publique immédiate, le face-à-face avec les personnes que chaque individu croise, connaît, fréquente, nécessite une mise en représentation de soi, où chacun se doit de formuler ses sensations, sentiments, pensées, qui sont

---

<sup>16</sup> Olivier Voirol, « Les luttes pour la visibilité. Esquisse d'une problématique », *Réseaux* 2005/1 (n° 129-130), p. 89-121.

autant de mises en formes de soi dans une perspective de socialisation et de communication avec autrui.

Pour ouvrir mon propos en commençant à l'illustrer, je reprends ici *Chronique d'un été*, dans lequel film chacun « joue son propre rôle », parce que la caméra y est considérée comme un interlocuteur à part entière, membre structurel de la scène de la vie quotidienne en train de se dérouler, c'est-à-dire élément de la sphère publique immédiate, qui est là, assiste à cette scène, ici et maintenant, et change, en tant qu'élément de la structure, le comportement des autres éléments. On aurait pu se demander si le comportement de chaque individu « humain » change celui de la caméra : nous répondrons justement que oui, parce qu'il change ainsi le film en tant que produit fini, il change le déroulement de l'action justement en train de se passer, sans scénario ni dialogues préétablis...

Mais revenons à nos individus qui se représentent déjà eux-mêmes dans leur vie. La vie « concrète ». Ce qui implique déjà une réflexion (réflexion : le comportement d'un homme comme miroir de ses sensations, émotions et de ce qu'il « fait avec ») sur soi, qui ne signifie pas pour autant stratégie, séduction sociale. Ce n'est pas même parfois un mécanisme conscient : nous pleurons pour exprimer la douleur par exemple, parce que nous sommes inscrits dans un espace social depuis que nous sommes nés où les gens pleurent quand ils souffrent. Les enfants-loups ne savent pas pleurer parce que l'apprentissage de l'expressivité par mimétisme avec les êtres humains qui entourent normalement l'enfance d'un individu n'a simplement pas existé pour eux.<sup>17</sup>

L'expressivité, le fait d'agir, et d'interagir avec son environnement, implique un mécanisme inconscient, social, mais aussi individuel, dans la manière de se formuler, de se comporter. Avant donc de mettre en représentation ce qui nous entoure, ce qui implique de porter un regard, de s'interroger, de recueillir des informations sur l'objet à représenter, la première chose que chacun peut « prendre pour objet », c'est d'abord sa vie. C'est peut-être pour cela que les « invisibles » qui s'expriment sur le site web ne parlent que de leur propre vie alors que les auteurs de la collection parlent pour certains de leur vie, bien que la plupart fasse le récit de la vie d'« invisibles ».

---

<sup>17</sup> David Le Breton, *Des visages. Essai d'anthropologie*. Paris, Métailié, coll. « Suites Sciences humaines », 2003.

Sa propre vie, on la connaît bien, parce qu'on en a tout vu, qu'on était toujours là, qu'on en a des souvenirs que l'on peut transcrire, même simplement, avec une mise en forme qui n'exige que de mettre des mots dessus, sans autre subtilité de langage. Ecrire comme on parle. Ou même juste parler. Par exemple, sur le site web de « Raconter la vie », certains récits sont des témoignages retranscrits, une personne de l'équipe éditoriale a écouté la personne en question, et, comme dans une interview, a « recueilli ses propos ». Comme le fait par exemple Pauline Miel pour Christophe, animateur et intervenant technique dans un Centre d'Aide pour les Demandeurs d'Asile (CADA) Adoma à Eymoutiers. Son récit s'intitule *L'état des lieux*. Et son auteur permet de souligner que nombre d'auteurs ne cherchent la visibilité jusqu'à donner l'intégralité de leurs noms et prénoms. Certains ne donnent même que des pseudos.

Il semble de toutes façons que dans ces récits, ce ne soit pas le nom ni le style d'écriture qui prime mais l'expérience vécue par un individu, puis transcrite, par quelque mode que ce soit, et la place qu'elle prend dans l'expérience de la société dans laquelle cet individu est inscrit. Cela fait partie intégrante du fait de se raconter selon Pierre Rosanvallon : « Sortir de l'ombre et de l'anonymat, c'est assurément pouvoir inscrire sa vie dans des éléments de récit collectif ; affirmer sa singularité et en même temps se découvrir participant d'une communauté d'expérience ; lier son « je » à un « nous » ; retrouver en même temps dignité et capacité d'action. »<sup>18</sup> Cela revient à ce dont nous parlions plus haut à propos de reconnaissance : il s'agit de s'inscrire au sein de sa société, de s'affirmer comme y ayant une place, quelle que soit la manière par laquelle on s'y rendre visible. Être rendu visible, dans le sens où une expression, une action d'un individu est rendue publique, c'est donc faire valoir et faire savoir aux autres membres de cette société que cet individu y est partie intégrante.

### ***L'homme ordinaire comme personnage de l'ordinaire***

Sur le site web, un bandeau vert - une *baseline* - figure en haut de toutes les pages. « Raconter la vie » : à côté du logo, constitué de cinq demi-silhouettes (on ne voit que le haut du corps) alignées,

---

<sup>18</sup> Pierre Rosanvallon, *Le Parlement des invisibles*, p.24  
13 sur 23

dont quatre en noir et une en blanc, figure la mention suivante : « Le roman vrai de la société d'aujourd'hui. Soyez-en les personnages et les auteurs. »<sup>19</sup>

Véritable appel à la mise en représentation de soi-même et de sa société. « Auteurs » et « personnages » : les termes sont explicites, ici, on publie des *récits*. Il s'agit bien de « constituer un monde commun » par le récit, et permettre à chaque auteur de se muer en personnage de sa propre vie qui s'insère dans l'histoire collective de la communauté « Raconter la vie ».

Chacun doit se créer un profil individuel sur le site pour publier son texte. Chaque internaute inscrit peut commenter les récits des autres, échanger avec les autres membres de la « communauté ». Il n'y a cependant pas besoin de s'identifier pour les lire. Sur le site figure également un onglet « Communauté », au même titre que les onglets « Collection » et « Récits ». Cette communauté est ainsi considérée comme constitutive de ce projet au même titre que les livres imprimés de la collection et des récits publiés sur le site. « Raconter la vie est la communauté de ceux qui s'intéressent à la vie des autres. » Chaque internaute ainsi inscrit est identifié comme membre constitutif de la « petite société » constituée par le projet et constituante de celui-ci.

La plupart des personnes qui ont publié leur histoire sur le site avaient déjà auparavant un rapport proche avec l'écriture. La plupart en font explicitement mention sur leur « profil » de membre, donnent le lien de leur blog, ou plus largement d'une autre plateforme web où ils sont visibles. D'autres ne développent pas leur rapport à l'écrit pour se définir, mais indiquent leur activité professionnelle. Beaucoup d'enseignants (certains à la retraite), des éducateurs, des étudiants. Quelques intermittents du spectacle.

Annie Ernaux, elle, fait le récit de la vie de son supermarché<sup>20</sup> : un espace de visibilité pour beaucoup d'individus qui ne se croiseraient sinon jamais même s'ils habitent dans la même ville. Il s'agit pour elle de raconter la vie de ce supermarché à travers sa propre vie lorsqu'elle vient y faire ses courses. Ce récit qui est inscrit dans la collection de livres imprimés est un exemple des « écritures des professionnels de l'écrit »<sup>21</sup> considérées dans ce projet par Pierre Rosanvallon comme aus-

---

<sup>19</sup> [www.raconterlavie.fr](http://www.raconterlavie.fr)

<sup>20</sup> Annie Ernaux, *Regarde les lumières mon amour*. Paris, Seuil, coll. « Raconter la vie », 2014

<sup>21</sup> *Ibid.*, p.59

si légitimes que les « paroles brutes »<sup>22</sup>. Cela afin que « toutes les hiérarchies de « genres » ou de « styles » soient abolies au sein de la collection »<sup>23</sup>. Il convient donc de lire à la fois les écritures des professionnels de l'écrit, et les « écritures-témoignage ». Et d'interroger comment ces récits font sens - font société?

### *Le témoignage comme « parole brute » du vécu*

J'ai hésité quant au récit que je choisirais sur le site web pour l'étudier ici. Sans vouloir catégoriser un projet qui se veut contre les catégorisations réductrices, je ne propose pas une typologie mais un aperçu des types de récits qui sont publiés sur le site après y avoir parcouru les titres, les noms, les pages. Pour chaque histoire est donné le nombre de caractères et la durée approximative de lecture. On repère ainsi très vite les « bavards » et ceux qui sont plus « synthétiques ».

Il y a des noms que l'on retrouve souvent lorsqu'on fait défiler les récits dans l'ordre chronologie de leur publication. Certains membres ont déjà écrit et publié cinq récits ou plus. Mais la plupart des auteurs n'en ont écrit qu'un seul. Certains choisissent donc de raconter des fragments de leur vie, des expériences, explorent des thèmes qui les ont interrogés, alors que d'autres condensent dans leur texte le « récit de leur vie » : un parcours, un enchaînement d'étapes.

Au moment de ma recherche, un récit intitulé *Dans un call-center* de Elsa Heliau car figurait sur le site dès la page d'accueil. J'ai pensé que cette mise en avant était due au fait qu'il était, soit déjà beaucoup lu, soit qu'il y était de toutes façons destiné. Une jeune femme y raconte son expérience d'employée dans un centre d'appel du sud de la France. Elle raconte l'ambiance de stress, la surveillance permanente, l'ingratitude de la tâche, le mal-être des autres salariés, les stratégies de l'entreprise, le jargon marketing, les attitudes professionnelles à adopter (« sourire dentifrice »).

---

<sup>22</sup> Pierre Rosanvallon, *Le parlement des invisibles*. p.59

<sup>23</sup> Ibid.

Dès le second paragraphe, après une brève introduction, l'auteure entre dans son récit en s'immergeant dedans d'une seule traite : « Ce qui frappe d'abord, c'est l'odeur. »<sup>24</sup> Expérience des plus sensorielles et donc des plus pratiques, désagréable et soudaine.

Elle dresse ensuite le portrait de ce centre d'après l'expérience qu'elle y a vécu : elle décrit le lieu, les autres personnes qui y travaillaient, les supérieurs hiérarchiques, les horaires. Il ne s'agit pas d'un langage parlé mais d'un témoignage, même si certaines expressions donnent parfois une impression de « spontanéité » énonciative : « Horaires pas sexy, fort turn-over, open-space bruyant et pression de malade. »

L'auteure n'est pas pour autant si « naïve » par rapport au langage : elle en parle comme constituant aussi une partie de l'expérience qu'elle raconte, parce qu'il était dans cette expérience constitutif de son « aliénation ». Il s'agissait alors de devoir servir un discours commercial aux clients qu'elle avait au téléphone et en quoi consistait son travail. « Evidemment, toute entreprise a son vocabulaire destiné à faire de ceux qui savent le manier des très bons élèves, ou sinon des « low performers ».

Dans son récit, elle utilise un langage de témoignage qui correspond au cadre éditorial dans lequel son texte est produit et rendu visible : elle écrit son histoire comme celle d'une expérience ordinaire, expérience de l'ordinaire de sa société, et elle le sait bien. Elle adopte le langage du vécu, un langage pratique, qui « raconte la vie » de manière fluide mais très « fonctionnel » : l'écriture sert ici le « fait concret », sans non plus être un langage parlé. Les personnes qui écrivent sur le site web le font en effet en ayant connaissance du projet : écrire dans ce cadre se présente donc à la fois comme un acquiescement à celui-ci mais aussi comme un acte « engagé », donc en connaissance de cause. Les personnes qui écrivent ne sont donc pas publiées pour produire de la littérature, mais pour témoigner de leur ordinaire et le rendre visible comme une expérience ordinaire Française en 2015.

Sur le site web, la dimension de publication de récits est donc bien sûr présentée comme centrale. Ainsi que l'interaction qu'elle instaure en permettant l'échange, constitutive d'une « communauté ». « Surtout, le site offrira un espace d'édition virtuelle dans lequel tous les récits de

---

<sup>24</sup> Elsa Heliau, *Dans un call-center*. [www.raconterlavie.fr](http://www.raconterlavie.fr)



vie pourront être accueillis, faire l'objet de rapprochements et dessiner un espace social d'un type inédit. »<sup>25</sup>

Dans la collection de livres, il ne s'agit pas de permettre aux personnes « invisibles » de s'exprimer pour qu'elles deviennent visibles mais de donner à l'invisibilité une multiplicité d'expressions. « L'écriture de ces ouvrages sera aussi variée que le sont les modes de connaissance : connaissance par l'écriture, connaissance par le témoignage. Toutes les hiérarchies de « genres » ou de « styles » seront de la sorte abolies au sein de la collection « Raconter la vie ». Les paroles brutes y seront considérées comme aussi légitimes que les écritures des professionnels de l'écrit. »<sup>26</sup>

Il y a en effet quelques ouvrages dans la collection dont les auteurs ne sont pas des écrivains, des journalistes ou des chercheurs. Ils sont alors désignés de « témoins ». Dans le cadre d'un projet qui a pour ambition de « restaurer une vie démocratique capable de résister aux évolutions inquiétantes qui se dessinent aujourd'hui »<sup>27</sup>, la collection de livres se devait d'être, elle aussi, « démocratique ». Pierre Rosanvallon parle de la démocratie comme d'une « attention à tous »<sup>28</sup> : attention à toutes les personnes qui veulent s'exprimer sur le site, attention à toutes les expressions qui peuvent traduire l'invisible.

### ***Raconter sa vie comme littérature ordinaire (?)***

« Raconter la vie », nous l'avons vu, c'est raconter sa vie ou celle des autres. Ce qui semble importer dans ce projet est surtout de dire la vie « vécue ». Je cite une dernière fois Olivier Voirol qui soutient décidément mes propos tout au long de ce texte : « les « dispositifs de visibilité » sont bien

---

<sup>25</sup> Pierre Rosanvallon, *Le Parlement des invisibles*, p.61

<sup>26</sup> Pierre Rosanvallon, *Le Parlement des invisibles*, p.59

<sup>27</sup> *Ibid.*, p.62

<sup>28</sup> *Ibid.*, p.26

plus que des dispositifs de perception visuelle : ils sont le produit du fait que l'activité située peut être comprise et décrite avant tout parce qu'elle est accomplie pratiquement »<sup>29</sup>.

Raconter la vie vécue, c'est raconter des choses qui se sont justement « accomplies pratiquement ». C'est comme prendre des photos pour illustrer sa vie. Sauf qu'ici, peut-être par tradition française, ou par ambition de donner une dimension « noble » (« les belles-lettres ») aux vies racontées, celles-ci se présentent sous la forme de textes. Et un texte, c'est une médiation : c'est une personne qui dit sa traduction du monde. Annie Ernaux dans le livre qu'elle a écrit pour la collection « Raconter la vie » s'exprime dans son « écriture plate » comme elle la qualifie. Le style littéraire n'est pas une stratégie de séduction, une recette agile qui calcule et espère des « effets » sur son lecteur. Ce n'est pas non plus un amoindrissement de sincérité ni d'authenticité.

Philippe Lejeune dans son dernier ouvrage, intitulé *Ecrire sa vie*<sup>30</sup>, raconte comment il est « sorti de l'enceinte sacrée de la littérature » et qu'il s'est ouvert à « l'expression autobiographique de chacun d'entre nous » : « Dans la dernière phrase des *Mots*, Sartre proclame qu'il est « tout un homme, fait de tous les hommes, et qui les vaut tous et que vaut n'importe qui ». Je l'ai pris au mot, surtout lorsque j'ai vu, en 1976, le film *Sartre par lui-même*, d'Alexandre Astruc et Michel Contat. Sartre y raconte sa vie devant une caméra, sans apprêt, sans défense : sa candeur contraste avec la ruse séduisante des *Mots*. Son corps, ses gestes, ses intonations, ses silences disent autre chose que la prose étincelante de l'autobiographie. Il est désarmé. Et désarmant : on l'écoute en sympathie. »<sup>31</sup>

Sartre parle de lui-même dans ce film, il ne parle plus en tant que traducteur du monde mais comme traducteur de *son* monde. C'est donc sûrement cela, l'expression autobiographique ordinaire. Il ne s'agit pas de faire son autobiographie, de faire une synthèse de sa vie, de la résumer, mais de parler de soi : c'est une expression, ce n'est pas un texte.

---

<sup>29</sup> Olivier Voirol, « Présentation. Visibilité et invisibilité : une introduction », *Réseaux* 2005/1 (n° 129-130), p.8

<sup>30</sup> LEJEUNE Philippe, *Ecrire sa vie : du pacte au patrimoine biographique*. Paris, Mauconduit, 2015.

<sup>31</sup> *Ibid.*, p.20

Par le style littéraire il nous semble qu'un auteur traduit la vision qu'il a du monde. Parce que justement il s'approprie la langue, qui est code, convention, et qui lui devient propre : il crée son langage. Lorsqu'il parle de son monde à lui, qui lui est ordinaire parce que c'est le sien, l'expression est ordinaire : il parle de ce monde pratique qui l'entoure « immédiatement ». Le style littéraire n'est pas qu'une esthétique. Et un style littéraire peut très bien construire une expression de soi ; bien sûr, il y a des autobiographies littéraires, ou même plus largement des manières de se dire en littérature.

L'expression autobiographique ordinaire n'est pas attachée à une personne « ordinaire » que l'on opposerait à un auteur. L'oeuvre de Annie Ernaux est souvent qualifiée d'autobiographie car elle puise dans sa vie pour écrire et pour construire ses récits. Cela ressort d'un engagement, celui d'une écriture « transpersonnelle », d'un « je » transpersonnel, dans lesquels d'autres individualités se retrouvent. Proust va dans ce sens : « [...] un livre est le produit d'un autre moi que celui que nous manifestons dans nos habitudes, dans la société, dans nos vices. Ce moi-là, si nous voulons essayer de le comprendre, c'est au fond de nous-mêmes, en essayant de le recréer en nous, que nous pouvons y parvenir »<sup>32</sup>.

### ***Conclusion : Homme invisible et homme ordinaire***

Représenter l'ordinaire, dans une photographie, un film ou un texte, il me semble que c'est représenter le vécu, le « réel », le « vrai ». Ce qui s'est passé, ce qui se passe. Il ne s'agit pas de parler à la première ou à la troisième personne mais de parler des « réalités concrètes » de la vie. L'expérience. C'est donc raconter l'expérience : témoigner. (Je précise que je n'utilise ici le terme de « témoignage » dans le cadre d'une réflexion sur la représentation. Je ne touche donc pas ainsi au témoignage dans le cadre de la justice ou de tout autre domaine). Le témoignage en effet « restitue le langage immédiat du vécu »<sup>33</sup> selon Pierre Rosanvallon.

Je ne pense pas qu'il s'agisse d'un « effet de réel » comme le définit Roland Barthes, donc comme ce qui peut paraître une « notation insignifiante », un surplus par rapport à la structure générale du

---

<sup>32</sup> Marcel Proust, *Contre Sainte-Beuve*, Paris, Gallimard, collection Idées/Gallimard, p.158

<sup>33</sup> Pierre Rosanvallon, *Le Parlement des invisibles*, p.55  
19 sur 23

récit. Ici, ce n'est pas le baromètre de Flaubert, ni la petite porte de Michelet, tous deux pris par Barthes comme exemples de « détail concret », qu'il analyse comme ne disant finalement rien d'autre que ceci : « nous sommes le réel »<sup>34</sup>.

Dans le projet « Raconter la vie », ce sont les récits eux-mêmes qui sont les éléments signifiants qui disent qu'ils sont le réel. Par le discours qui les accompagne, l'antériorité du croire qui en entoure la lecture. Car n'importe quel lecteur de l'un des récits du projet, que ce soit un récit de la collection ou du site web, le lira en ayant connaissance du projet qui a déterminé leur fabrication. Le logo, le nom de la collection sont en effet présents sur tous les récits qui en explicitent la démarche : « Raconter la vie. Le roman vrai de la vie d'aujourd'hui / la vie française. Soyez-en les auteurs et les personnages. »

Signifier le réel, produire donc un « effet de réel » comme le note Roland Barthes, c'est cependant enlever au signe sa nature tripartite dans la représentation : ce n'est pas produire du « vraisemblable », qui avait ses « lois du genre ». Le vraisemblable est une cohérence avec le référent mais ne s'arrête pas pour autant de signifier. Alors que dans l'effet de réel il n'y a plus qu'un rapport entre un objet et son expression. « La désintégration du signe — qui semble bien être la grande affaire de la modernité — est certes présente dans l'entreprise réaliste, mais d'une façon en quelque sorte régressive, puisqu'elle se fait au nom d'une plénitude référentielle, alors qu'il s'agit au contraire, aujourd'hui, de vider le signe et de reculer infiniment son objet jusqu'à mettre en cause, d'une façon radicale, l'esthétique séculaire de la « représentation ». »<sup>35</sup>

Dans le projet « Raconter la vie », les « récits de vie » qui sont publiés sur le site web sont considérés comme devant rendre visibles les invisibles, comme devant éclairer la multiplicité des existences qui se vivent au sein de notre société Française. En les rendant sensibles : invité de l'émission « Le 7/9 » sur France inter, Pierre Rosanvallon dit au journaliste Patrick Cohen pour résumer le projet qu'il faut « incarner la réalité »<sup>36</sup>.

---

<sup>34</sup> Roland Barthes, « L'effet de réel » In : *Communications*, 11, 1968

<sup>35</sup> Roland Barthes, « L'effet de réel » In : *Communications*, 11, 1968

<sup>36</sup> émission du 9 janvier 2014

C'est peut-être cela finalement, une « représentation démocratique », une représentation sans signification et sans code : lever l'invisibilité qui pesait sur un objet, c'est le faire exister et le rendre visible. Le faire signifier serait le faire devenir littérature. La vie ordinaire ne signifie pas : si quelque chose s'y passe c'est que ça devait s'y passer, on n'y cherche pas de signification. C'est l'impression que j'ai eue avec « Raconter la vie » : à part collecter des expressions et les inscrire dans une même entreprise médiatique, il ne s'agit pas de les faire signifier quoi que ce soit, mais simplement de les faire exister comme visibilités.

Chacun de ces récits de l'ordinaire dit finalement : « *en fait*, l'homme invisible n'est pas si banal que cela, il suffit de le connaître ». Il faut qu'il se soit raconté, qu'il ait été exprimé « pratiquement », par des « faits ». C'est en racontant des « faits » constitutifs de la vie de personnes invisibles que celles-ci sont connues des autres, et non plus seulement de leur sphère publique immédiate. Elles sont ainsi « reconnues » : leur existence est attestée.

## Bibliographie

- BADIOU Alain, BOURDIEU Pierre, BUTLER Judith, DIDI-HUBERMAN Georges, KHIARI Sadi, RANCIERE Jacques, *Qu'est-ce qu'un peuple?* Paris, La fabrique éditions, 2013.
- BARTHES Roland, BERSANI Leo, HAMON Philippe, RIFFATERRE Michael, WATT Ian, *Littérature et réalité*. Paris, Seuil, 1982.
- Collectif Maurice Florence (dir.), *Archives de l'infamie*. Paris, Les Prairies ordinaires, coll. « Essais », 2009.
- DE CERTEAU Michel, *L'invention du quotidien. 1. Arts de faire*. Paris, Gallimard, 1990.
- HONNETH Axel, « Invisibilité : sur l'épistémologie de la « reconnaissance » », *Réseaux* 2005/1 (n° 129-130), p. 39-57.
- LAPLANTINE François, *Je, nous et les autres*. Editions Le Pommier, coll. « Manifeste », 1999.
- LE BRETON David, *Des visages. Essai d'anthropologie*. Paris, Métailié, coll. « Suites Sciences humaines », 2003.
- LEJEUNE Philippe, *Ecrire sa vie : du pacte au patrimoine biographique*. Paris, Mauconduit, 2015.
- MORIN Edgar, *Chronique d'un été*. Paris, Interspectacles, Domaine cinéma 1, 1961.
- PEREC Georges, *L'infra-ordinaire*. Paris, Seuil, coll. « La librairie du XXème siècle », 1989.
- PROUST Marcel, *Contre Sainte-Beuve*, Paris, Gallimard, collection Idées/Gallimard, [Texte écrit entre 1908 et 1910 ; 1ère date d'édition, 1954],
- RANCIERE Jacques, *La haine de la démocratie*. Paris, La fabrique, 2005.
- ROSANVALLON Pierre, *La société des égaux*. Paris, Seuil, col. « Points essais », 2011.

ROSANVALLON Pierre, *Le parlement des invisibles*. Paris, Seuil, coll. « Raconter la vie », 2014.

TODOROV Tzvetan, *Éloge du quotidien. Essai sur la peinture Hollandaise du XVIIème siècle*. Paris, Adam Biro, 1993.

VOIROL Olivier, « Les luttes pour la visibilité. Esquisse d'une problématique », *Réseaux* 2005/1 (n° 129-130), p. 89-121.